

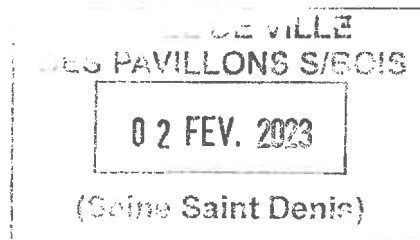


**MINISTÈRE  
CHARGÉ DE LA TRANSITION  
NUMÉRIQUE ET DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**JEAN-NOËL BARROT**

Ministre délégué



Paris, le **27 JAN. 2023**

Nos références : MEFI-D23-00265

Vos références : EB/067395

Votre lettre du 21 octobre 2022

*Chère* Madame le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégradations et l'absence de qualité dans les raccordements à la fibre optique de vos administrés.

Le Plan France Très Haut débit constitue à ce jour une réussite inégalée en Europe. C'est vrai en nombre absolu de lignes de fibre optique déployées (avec 5 millions de locaux rendus raccordables chaque année depuis 2018), ou en taux de souscription à la fibre (la moitié des locaux éligibles ayant déjà souscrit à une offre). Les travaux collectivement entrepris avec les collectivités et les opérateurs nous permettront de garantir à tous les Français un accès au très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) d'ici fin 2022, dont 80 % de locaux éligibles à la fibre optique. Technologie que l'on généralisera d'ici à 2025 et qui est désormais choisie par plus de la moitié des citoyens ou de nos entreprises.

J'ai conscience que la qualité n'est pas au rendez-vous partout. La fibre a été déployée très rapidement, et des malfaçons sont constatées par endroits. Il convient dorénavant à s'attacher à la qualité et reprendre systématiquement ces malfaçons.

1/2

Madame Katia COPPI  
Maire de Pavillons-sous-Bois  
Vice-présidente de l'établissement public territorial  
Grand Paris Grand Est  
Hôtel de Ville  
Place Charles de Gaulle  
93320 Les Pavillons-sous-Bois

139 rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

J'ai engagé un dialogue dès mon arrivée avec l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) et les opérateurs, tant ceux chargés de l'infrastructure que du déploiement commercial, pour un travail conjoint sur ce dossier. Plusieurs engagements ont été pris, comme l'amélioration des échanges d'informations entre les différents intervenants ou la réalisation systématique de compte-rendu photos. En outre, un plan de reprise des points de mutualisation dégradés a été lancé avec contrôle et suivi mensuel des équipes de l'ARCEP. Plusieurs opérateurs d'infrastructures, dont XpFibre, ont ainsi notifié ces plans de reprise à l'autorité de régulation dès la fin du mois d'octobre.

Nous œuvrons également à la mise en place sur la base de critères communs, d'une formation labellisée, que chaque technicien pourra suivre afin de garantir un niveau élevé de compétences à la hauteur du niveau de qualité exigé par nos concitoyens dans le cadre du déploiement de la fibre. Cette mesure vise à terme à une revalorisation générale de la filière et à une exigence de qualité.

Soyez assurée de ma vigilance sur le suivi effectif de ces actions. Nous devons collectivement veiller à ce que les promesses de la fibre soient au rendez-vous pour l'ensemble des Français.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Cordialement



Jean-Noël BARROT